

ADAM (*Léon-Célestin-Ghislain*), Contrôleur des impôts (Mont-sur-Marchienne, 10.1.1874-? 4.6.1925). Fils de Donat et de Willot, Léa.

Après ses études moyennes, Adam entra, en 1899, comme jeune employé aux Forges et Laminoirs de l'Alliance, à Marchienne. Il passa, en 1892, au service d'une maison de commerce, et, le 10 septembre 1896, s'engagea en qualité de commis de deuxième classe à l'Etat Indépendant du Congo. Il s'embarqua à Anvers le 6 octobre et fut attaché, dès son arrivée, à la direction de la justice en qualité de greffier suppléant près le tribunal d'appel de Boma. Le 16 septembre 1897, il passa au département des Affaires Etrangères de l'Etat et, le 4 août 1899, à celui des Finances. D'abord vérificateur des impôts à Matadi, il fut désigné vers la fin de décembre pour remplir les fonctions de receveur des impôts à Boma, fonctions dans lesquelles il se vit confirmer le 1^{er} mars 1900. Le 4 septembre 1900, à l'expiration de son premier terme de service, il s'embarquait à Boma pour rentrer en Europe.

Rengagé le 22 décembre 1900 comme receveur des impôts, il s'embarqua le 1^{er} février suivant et fut d'abord désigné pour Boma avant de se voir confier la gestion de l'important bureau de Matadi. Il fut promu contrôleur des impôts le 1^{er} août 1902 et quitta le service de l'Etat le 20 septembre 1903, pour des motifs d'ordre privé. Il rentra définitivement en Belgique le 10 octobre 1903. Il était titulaire de l'Etoile de Service à deux raies.

5 janvier 1948.

A. Lacroix.